

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE DANHO GASTON »

Siège BINGERVILLE AKOUAI-SANTAI (CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/12/2025 reçus par Me KOFFI PRISCA EDITH AHOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 07/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE DANHO GASTON »

Objet : La formation, l'encadrement, l'enseignement et l'éducation préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs dans l'enseignement général, technique ;

La promotion et la dispensation de l'enseignement scolaire ;

L'Organisation, la coordination et la promotion de toutes activités d'enseignement, d'éducation et de formation par la création d'établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs dans l'enseignement général, technique ;

La création et l'exploitation d'un établissement d'enseignement préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs dans l'enseignement général, technique ;

L'acquisition, la prise en location ou l'édification de tous bâtiments s'y rapportant;

L'acquisition de tout matériel pédagogique ;

L'acquisition, l'édification, l'ouverture, la prise en location gérance, l'exploitation, la gestion de tous établissements similaires ;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE AKOUAI-SANTAI (CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot 20

Dirigeant(s) M ADJA AMANI STEVE HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00854 du 12/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10375/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

